

# TONNERRE DE BREST

SAISON 2016-2017

## Contrat de location de matériel

Entre,

Le club du TONNERRE DE BREST

Représenté par M. Christophe DEUDON président de l'association, dûment mandaté par les présentes, ci-après dénommé l' « **association** »,

D'UNE PART,

**Et,**

M, Mme, Mlle : .....

Demeurant : .....

Joignable au : .....

Si après dénommé l' « **Utilisateur** »

D'AUTRE PART,

Le matériel loué se compose des éléments suivant :

<input type="checkbox"/> Casque	Marque :	Modèle :	Taille:
<input type="checkbox"/> Epaulière	Marque :	Modèle :	Taille:
Numéro Maillot Domicile :		Numéro Maillot Extérieur :	

Location annuelle d'une valeur de 80€

Caution annuelle d'une valeur de 150€ (Jeu de maillot uniquement) ou 400€ (Equipment + Maillots).  
Equipment et tenue à rendre avant le 30 juin 2017).

### **REGLEMENT PARTICULIER :**

En cas de détérioration consécutive à la pratique du football américain, l'utilisateur ne pourra pas être tenu responsable. Ce dernier devra toutefois avertir l'association dès que l'équipement mis à sa disposition sera détérioré, si cela n'est pas signalé **IMMEDIATEMENT**, il sera tenu responsable de cette détérioration.

Fait à .....

Le...../...../....., en un exemplaire original par partie

Monsieur le président  
**Christophe DEUDON**

Madame, Monsieur,  
.....

**TONNERRE DE BREST**  
14 Rue de Treorhu, 29200 Brest  
<http://tonnerredubrest.com>  
Siret 491 854 277 00035

Je souhaite bénéficier d'un pack de protection sportif d'une valeur de 80€

Comprenant : protection genoux, cuisses, hanches, coccyx ; pantalon de match et maillot d'entraînement ; protège dents.

Je ne souhaite pas bénéficier du pack optionnel de protection sportif.